

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 20
Janvier - Février
Mars 2006

Le mot du Maire



13 desserts? Oui sur le marché de Riez le samedi 24 décembre. Les Riézoises et les Riézois aiment leurs traditions, ils le montrent... Les *13 desserts*, une tradition culinaire de Noël toujours respectée dans beaucoup de familles qui veulent conserver à la célébration de la Nativité son caractère de fête religieuse et familiale.

L'accueil était chaleureux autour du vin chaud. Fifres et tambourins battaient la cadence,

la convivialité allait bon train, échanges et souvenirs se croisaient, le plaisir simple d'un moment de notre village, comme beaucoup savent en créer.

Riézoises, Riézois en ce début d'année, recevez les meilleurs vœux de l'ensemble du Conseil Municipal et de moi-même. Nous avons travaillé, notre village a progressé, nous progresserons encore, nous irons le plus possible vers le bien de tous, vers de nouvelles réalisations qui assureront notre avenir. Votre soutien nous est précieux pour que 2006 soit à l'image de cette année passée, à l'image de ce moment où les 13 desserts étaient offerts à tout un chacun qui passait et s'arrêtait. Que 2006 soit une année de bonheur même si les peines malheureusement seront inévitables et au rendez-vous. Mais nous sommes ensemble, nous sommes une communauté solidaire, et pour cela nous les surmonterons.

Le samedi 21 janvier à 17 h inauguration des Allées, suivie des vœux du maire et de l'apéritif à la Salle Multi-Activités. Tout le monde est invité.

Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 4 novembre 2005

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : M^{me} Lucette Balione donne pouvoir à M^{me} Juliette Riggi

M. Jean-Paul Faucon donne pouvoir à M. Claude Bondil

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Jean-Gabriel Bliet

M. Rémy Rainaud

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

135.05 : Décision Modificative N° 1 - Budget Eau et Assainissement

La décision modificative n° 1 est adoptée :

EXPLOITATION

Article 6811 : Dotation aux amortissements + 1 981 €

Article 023 : Virement à la SI - 1 981 €

INVESTISSEMENT

Article 023 : Virement de la SI - 1 981 €

Article 28182 : Immobilisations corporelles + 1 600 €

Article 28183 : Immobilisations corporelles + 381 €

136.05 : Décision Modificative N° 2 - Budget Lotissement

La décision modificative n° 2 est adoptée :

EXPLOITATION

Article 6611 : INTÉRÊTS + 210 €

Article 7015 : VENTE + 210 €

137.05 : Réalisation Prêt pour Réfection des Façades de l'Hôtel de Ville

Il est contracté un prêt pour le financement des travaux de la réfection des façades de l'Hôtel de Ville auprès de la Caisse d'Épargne – Provence-Alpes-Corse – d'un montant de 40 000 € pour une durée de 15 ans et à un taux fixe de 3,34 %.

138.05 : Réalisation Prêt pour Réhabilitation du Centre Ancien

Il est contracté un prêt pour le financement des travaux de réhabilitation du centre ancien auprès de la Caisse d'Épargne – Provence-Alpes-Corse – d'un montant de 50 000 € pour une durée de 15 ans, à un taux fixe de 3,34 %.

139.05 : ACQUISITIONS FONCIÈRES ET DEMANDE DE SUBVENTION

Il est décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section G n° 956 et une partie des parcelles G n°s 888-890 auprès de M. Jacky Boyer, pour une contenance totale de 8385 m², s'élevant à 115042,20 € et demande à l'Établissement Public Foncier de porter le restant. La commune sollicite une subvention de la Région sur sa partie de 70 %, soit un montant de 80529,54 €.

140.05 : TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est sollicité une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général pour la réalisation future de travaux en vue du renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement des Rues Saint Roch, Jules Henry, Auvestre et Tannerie.

141.05 : INSCRIPTION DE LA ZPPAUP À LA COMMISSION RÉGIONALE DU PATRIMOINE ET DES SITES

Le projet de la ZPPAUP est à nouveau présenté devant la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, après modifications.

142.05 : ADHÉSION AU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

Il est donné un avis favorable au principe d'adhésion de la Commune, pour la période de 2006-2016 au Parc Naturel Régional du Verdon.

143.05 : CONTRATS FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Pour les représentations de Noël sont acceptés les contrats :

- Théâtre du Guilledou sis 3, rue Soutrane à 06560 Valbonne Sophia Antipolis,
- Théâtre Coconut sis 19, rue du Potager à 93250 Villemonble.
- Paty sis à Prads Haute Bléone.

144.05 : CONTRATS SERVICE RÉSEAUTIQUE

En vue de connecter des ordinateurs au photocopieur 4525, un contrat est accepté avec la société IKON.

145.05 : CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LOGICIEL ÉTAT CIVIL

Il est reconduit pour l'année 2006 le contrat de maintenance du Progiciel de Gestion de l'État Civil avec la Société Logitud.

146.05 : CONVENTION AVEC LE COLLÈGE

Une convention est signée avec le Collège en vue de la mise en œuvre de l'Atelier Scientifique pour l'année scolaire 2005-2006.

147.05 : COTISATIONS UDOTSI

Il est accepté le paiement de la cotisation annuelle pour 2005 d'un montant de 67 € à l'Union Départementale des OTSI.

148.05 : ABBONNEMENT 2005

L'abonnement auprès de Haute Provence Info « l'Action Paysanne » est renouvelé pour l'année 2005.

Résumé affiché le 8 novembre 2005 à la porte de la Mairie

Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 14 décembre 2005

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : M^{me} Lucette Balione donne pouvoir à M^{me} Juliette Riggi

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Jean-Gabriel Bliet

M. Rémy Rainaud

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

149.05 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 02-05 - BUDGET GÉNÉRAL

Il est adopté la décision modificative n° 2 telle que présentée et qui s'équilibre en section d'exploitation et en section d'investissement.

Fonctionnement

Art. 654	Non-valeurs	5 564,39	Art. 7876	R. s/Provisions	5 564,39
023	Prélèvement	773,78			
6042	Prestations services				- 773,78
	TOTAL	5 564,39			5 564,39

Investissement

Art. 2138	Autres Constructions	16 002,48	Art. 2031	F. Études C. A.	16 002,48
Art. 2138		2 990,00	Art. 2031	F. Et. Réh. Ilôt	2 990,00

		Art. 10222 FCTVA	2869,00	
Art. 491	Dépréciation redev.	5564,39	Art. 1323 Subvention	1 418,61
			Art. 1323-255 Subv.	503,00
			Art. 021 Prélèvement	773,78
	TOTAL	24 556,87		24 556,87

150.05 : RÉALISATION PRÊT POUR ACHAT DE MATÉRIEL - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est retenu Dexia-Crédit Local pour un prêt de 41 000 € pour le financement d'achat de matériel d'une durée de 5 ans à un taux fixe de 3,08 %.

151.05 : RÉALISATION PRÊT POUR ACQUISITIONS FONCIÈRES

Il est retenu Dexia-Crédit Local pour un prêt de 80 000 € pour le financement d'acquisitions foncières d'une durée de 5 ans à un taux fixe de 3,08 %.

152.05 : RÉALISATION PRÊT POUR ACQUISITIONS FONCIÈRES

Il est retenu Dexia-Crédit Local pour un prêt de 35 000 € pour le financement d'acquisitions foncières d'une durée de 15 ans à un taux fixe de 3,52 %.

153.05 : DEMANDE DE DGE

Il est sollicité la Dotation Globale d'Équipement pour les travaux de renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement des rues Saint Roch, Jules Henry, Auvestre et Tannerie selon le plan de financement suivant :

Coût total des travaux HT.....	84 000 €
Commune : 20 %.....	16 800 €
Conseil Général : 40 %	33 600 €
DGE : 40 %	33 600 €

154.05 : RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT

Maître Vincent Delaporte, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, est nommé pour défendre les intérêts de la Commune contre la SCI HUGOU.

155.05 : DÉCLARATION DE TRAVAUX À L'HÔTEL FERRIER

La DRAC est autorisée à déposer une déclaration de travaux pour sécuriser l'Hôtel de Ferrier, sis 1 Grand'Rue à Riez.

156.05 : CONTRAT ASSURANCES COLLECTIVES

Axa France Vie est retenue en vue de maintenir la garantie des risques statutaires du personnel communal après appel à concurrence.

157.05 : CONTRATS MACHINE À AFFRANCHIR

Il est accepté un contrat d'utilisation d'une machine à affranchir, connectée avec le télérelevage des index auprès de NEOPOST France en remplacement de la machine à affranchir R48667.

158.05 : CONTRAT AVEC EDF

Il est accepté un contrat avec EDF concernant le service di@lege, mode d'accès depuis Internet à un ensemble d'informations qui permettra de gagner du temps dans la gestion des contrats de fourniture d'électricité et de mieux maîtriser la dépense, pour un coût annuel de 301 € TTC.

159.05 : CONTRAT AVEC LA SEM POUR ÉLECTROLYSEURS

Dans le cadre de fonctionnement des stations de pompes de la Colonne et de l'Auvergne, un contrat est accepté avec la Société des Eaux de Marseille pour la maintenance des électrolyseurs.

160.05 : CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL

L'avenant financier au titre de l'année 2005 au Contrat Éducatif Local ainsi que le Contrat Éducatif Local entre l'État représenté par M. le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, le Département des Alpes-de-Haute-Provence représenté par M. le Président du Conseil Général et la Commune pour la période 2006-2009, sont acceptés.

161.05 : AVENANT AUX CENTRES MUSICAUX RURAUX

Il est accepté l'avenant n° 040166COMMU au protocole des Centres Musicaux Ruraux dont le tarif révisé au 1^{er} janvier 2006 s'élève à la somme de 1 365 €.

162.05 : CONVENTION CADRE DE FORMATION AVEC LE CNFPT

La convention – Cadre de partenariat ANNÉE 2006 – RC 06495 relative à la formation complémentaire concernant les actions de formation continue (stages payants), les dispositifs spécifiques et les publics non cotisants est passée avec le CNFPT.

163.05 : CONVENTION AVEC ADAMR

Il est accepté la Convention Cinématographique entre la Mairie et le Cinéma de Pays 04 pour l'année 2006.

164.05 : COTISATIONS

Il est accepté pour l'année 2006 l'abonnement auprès de Journal des Maires et d'en régler la cotisation qui s'élève à la somme de 79 €.

165.05 : MOTION DE SOUTIEN "SÉCHERESSE"

Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien à la démarche entreprise par le collectif sécheresse des Alpes-de-Haute-Provence demandant la reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle, sécheresse de l'année 2003.

Résumé affiché le 16 décembre 2005 à la porte de la Mairie

Inauguration des Allées (17 h),
vœux du maire et apéritif (18 h)
le 21 janvier



Pour les fêtes,
Riez a pris ses habits de lumière.
Une réussite.



La vie de la cité

- La réfection de la façade de la mairie se poursuit. Quelques désagréments passagers mais le résultat final sera bientôt là, témoignage du dynamisme de l'équipe en charge des travaux.
- Vous l'aurez remarqué, bien sûr si une quelconque affaire vous a conduit à la mairie. Le bureau d'accueil a été complètement transformé. Les



cloisons vétustes ont été mises au panier. Plus de clarté, plus de convivialité avec les différents points de contact où un personnel souriant et à votre service vous attend.



► Les travaux pour la mise en place de l'éclairage de la montée de Chautabri et du chemin de Brunet ont commencé. Dans ce même chapitre *éclairage public*, le chemin des Colonnes

n'a toujours pas récupéré le fonctionnement de ses lampadaires. Le manque de clarté ne cache pas le délabrement des lampadaires. Plusieurs demandes des riverains qui, tôt le matin ou tard le soir, empruntent ce chemin nous sont parvenues. Il est vrai que le passage est bien noir. La remise en fonctionnement devrait se faire, on l'espère, avant la saison estivale.

► Le développement du lotissement suit son cours. Les premières constructions apparaissent. Une



bonne réalisation de l'équipe municipale.

- Le nettoyage du Colostre a débuté et se prolongera début 2006. Une action importante pour préve-



nir les inondations toujours possibles. Des arbres morts qui menacent la sécurité des promeneurs devront aussi être abattus.

- La municipalité envisage d'agrandir le cimetière. Si vous êtes intéressé par l'achat d'un caveau contactez la mairie.

Les déjections canines! Toujours d'actualité. L'autre jour, lors de la Sainte Barbe fêtée par les pompiers au Monument aux Morts, plusieurs spectateurs ont piétiné... ça porte bonheur! Voilà la seule remarque qui pouvait être émise.

Précédemment il était abordé l'éclairage du chemin des Colonnes que l'on devrait appeler aussi la promenade pour chiens...

Notre intention n'est nullement de critiquer les propriétaires canins.

Mais la liberté des uns s'achève lorsque celle des autres est mise à mal.

Des sacs spéciaux pour le ramassage des crottes par chaque propriétaire vont être à disposition à la mairie. Utilisons-les.

Des ateliers pour préparer Carnaval

- Cette année encore, le comité de pilotage du CEL (Contrat Éducatif Local), organisateur du Carnaval de Riez (écoles maternelle et primaire, centre de loisirs, Club Cool, La Sauce, parents d'élèves, Mairie) propose à la population riezoise de **préparer collectivement** ce Carnaval 2006 qui aura lieu le samedi 1^{er} avril.

Cette journée de fête se déroulera comme en 2005, à savoir un défilé animé dans les rues du village le matin avec les enfants des écoles, grand feu pour brûler le Caramantran aux IV Colonnes, apéritif offert, et pour continuer la fête, à partir de 16 h à la Salle Multi-Activités, un goûter offert aux enfants, spectacle, élections des plus beaux costumes et soirée costumée pour tous. Toutes les générations sont invitées à y participer ! Le but étant **de préparer et de fêter ensemble** cet événement, des ateliers **gratuits et ouverts à tous** seront mis en place à partir du 4 janvier 2006 :

- Le mercredi matin, de 10 h à 12 h, et après-midi de 14 h à 17 h, école primaire : élaboration des costumes et accessoires, du *Caramantran*, boîtes à maux...
- Le vendredi, de 17 h à 19 h, école maternelle : atelier danse pour préparer le défilé.

Le thème, proposé mais non imposé, retenu pour l'édition 2006 est *Contes, légendes et mythologie.*

Alors n'hésitez plus, venez avec vos envies, vos idées... pour faire ensemble de ce Carnaval une véritable fête pour tous !



Les tailleurs de pierre

- Du 2 au 9 octobre, Riez a accueilli le Symposium de sculpture sur gypse. Lors de cette manifestation, c'est la matière brute, le gypse et une cristallisation proche, l'anhydride, qui a été à l'honneur. C'est un matériau oublié en sculpture, supplanté qu'il est par la pierre, le marbre. L'histoire nous montre l'importance du gypse dans le Verdon et dans la région de Riez, tant au niveau bâti (Hôtel de Mazan, Hôtel Ferrier) que de l'économie locale (carières et moulins). Cette manifestation s'est inscrite dans une dynamique de valorisation du patrimoine gypse, démarche déjà bien engagée avec les Municipalités de Riez, de Saint-Jurs et le Parc Naturel du Verdon. Une dizaine d'artistes se sont donc retrouvés sur le site



des Colonnes de Riez. Durant cette semaine, nous avons pu suivre la transformation d'un bloc de gypse en une œuvre d'art. Certains ont été surpris par la pénibilité de la vie de sculpteur. Poussière, bruit étaient au rendez-vous mais pour un résultat souvent superbe. En plus du travail des sculpteurs, cette semaine a été mise à profit pour des conférences et des visites diverses, toutes en rapport avec le patrimoine gypse de notre région. Remerciements à tous les artistes participants, aux bénévoles des associations (Valorisation du Gypse et de Plâtre et Amis du Vieux Riez) et aux municipalités de Riez et Saint-Jurs.

Groupe Folklorique Lou Colostro

- La présidente, Josiane Blancheton remercie toutes les personnes du groupe ainsi que les musiciens pour leurs participations aux festivités de l'année écoulée :
- les 13 desserts et vin chaud offerts par la municipalité et servis sur le marché de Noël 2004, à tous les Riézois et visiteurs,
 - la représentation à la maison de retraite de Riez,
 - la journée apprentissage de danses avec une animatrice,
 - la fête de l'olivier et fête romaine à Riez,
 - la représentation folklorique à Estoublon pour la fête de l'Olivier,
 - la représentation folklorique à Riez pour la fête de la Transhumance,
 - la fête de la Renaissance,
 - la représentation folklorique à Riez pour la fête du Blé,
 - la bugade à Allemagne-en-Provence.

Les répétitions du groupe Lou Colostro ont repris le mercredi 9 novembre 2005. Toutes les personnes qui désirent venir nous rejoindre pour préparer les festivités de l'année à venir, seront les bienvenues.

Nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis à 18h30 à la Salle Multi-Activités ainsi que tous les vendredis à 18h30 en Mairie.

Renseignements au 04 92 77 99 09



Riez Renaissance

► Une nouvelle association

Fière de ses plus de 2000 ans d'existence, la cité de Riez puise nombre de ses festivités dans son riche répertoire historique. Les Riézois, de souche ou de passage, tiennent tout particulièrement à l'une d'entre elles : la Fête Renaissance ! Proposée depuis plusieurs années par la ville de Riez et l'association Lou Colostro, cette manifestation a pris de plus en plus d'ampleur au fil des éditions. Aujourd'hui, une nouvelle association se crée pour organiser cette festivité : *Riez, Renaissance*. L'objectif de cette association est de fédérer toutes les bonnes volontés afin de faire de cette fête votre fête. L'ensemble des associations riézoises a d'ores et déjà été contacté et bon nombre d'entre elles ont répondu présent lors des premières réunions de préparation. Des ateliers se créent : cuisine, costumes, décoration du village, scénettes, jeux, parade équestre, danses et musiques... Vous avez tous un talent, un savoir-faire, ou simplement l'envie de participer à cette belle entreprise, **alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !**

Pourquoi la Renaissance ?

Beaucoup de communes organisent des fêtes médiévales, la particularité de Riez consiste en son riche patrimoine Renaissance dont certaines belles façades du centre ville et l'Hôtel de Mazan témoignent encore.



Fête de la Renaissance

le 4 juillet 2004

Nous développons cette différence en articulant la fête autour du bouillant xvi^e siècle où se mêlent guerres et paix, luxe et misère, peste et grandes découvertes, humanisme et arts florissants venant d'Italie à la suite de François 1^{er}.

En ce jour du 9 juillet 2006, la cité de Riez accueillera son glorieux souverain...

Pour participer à la fête ou simplement vous costumer à cette occasion vous pouvez contacter :

Nathalie : 06 71 78 22 99 – nathalie.cholin@wanadoo.fr

Ou Fabienne : 06 23 10 08 79 (le soir)

Ou encore le Bureau du Tourisme : 04 92 77 99 09

Les Chemins de la Rabasse

Le 11 décembre à Riez, l'association *Sur les chemins de la Rabasse* organisait une journée autour de la truffe. Découvrir les truffières en vrai, voir le diamant noir extrait du sol par Plume, le petit chien d'Armand Fabre ou par une grosse truie rose, un moment intense à connaître et qui a pu être apprécié par plus de 80 personnes. Pique-nique au soleil, marche de 10 km, senteurs de *Melanosporum*, une journée à reproduire. En fin d'après midi, une conférence de J.-M. Rocchia et l'intronisation de nouveaux membres d'honneur clôturaient cette journée. Merci aux organisateurs.

La recherche de la rabasse au chien

Elle a ses passionnés. C'est une forme de chasse au trésor. Il s'agit tout d'abord de dresser son chien, en utilisant par exemple la méthode par conditionnement qui se déroule généralement en quatre étapes. La première consiste à faire trouver à son chien une friandise plus ou moins cachée. La deuxième associe la gourmandise à une truffe avec l'odeur de celle-ci. La troisième sera réalisée avec la truffe seule cachée. La quatrième se déroule sur une truffière naturelle ou plantée. Ce moment de partage avec son compagnon à quatre pattes est magique. Cette passion de la recherche de la truffe, quelle que soit la méthode, est un plaisir à l'état pur. Pour être efficace, la patience sera la clef de la réussite.

Les Pompiers ont fêté la Sainte-Barbe



La Sainte-Barbe est fêtée chaque année le 4 décembre. C'est une fête traditionnelle chez les Sapeurs-Pompiers. Mais que représente Sainte-Barbe pour les Sapeurs-Pompiers ?

Sainte Barbe, c'est leur patronne.

La tradition se situe à Nicomédie, aujourd'hui Izmit, ville de Turquie, en l'an 235.

Belle et noble jeune fille, Barbe aurait été enfermée dans une tour par son père Dioscore qui voulait la soustraire aux sollicitations du monde. De retour d'un voyage, Dioscore apprend que sa fille s'est con-



vertie au catholicisme: il la livre au Gouverneur qui la fait supplicier et décapiter par Dioscore lui-même. À peine a-t-il terminé qu'il est frappé par la foudre. La tour, au cours des âges, finit par se confondre avec une poudrière. Invoquée contre la foudre et l'incendie, elle est désormais la Sainte Patronne des artificiers, des artilleurs et des mineurs, autant que des Sapeurs-Pompiers. Son nom a été retiré du calendrier romain en 1969 et remplacé par celui de Barbara.

L'occasion de rappeler que nos pompiers sont présents lors des moments difficiles de la cité et de notre région, l'occasion aussi de constater la qualité de leur équipement lors du défilé.



La Protection Civile de Riez

La protection civile de Riez compte une quinzaine de personnes qui accordent bénévolement leur temps pour participer à des postes de secours, pour partir en mission, pour se former ou former d'autres personnes au secourisme.

Cette organisation a pour rôle d'intervenir lors de rassemblement, de manifestations sportives ou de festivals afin de secourir toute personne pouvant en avoir besoin. Elle vient également en renfort aux pompiers lorsqu'une catastrophe se produit.

Pour devenir secouriste, deux diplômes sont nécessaires :

- tout d'abord, l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) où l'on apprend les tout premiers gestes à effectuer sur une victime pour éviter que son état ne s'aggrave. La formation se passe en général sur deux jours et peut être suivie par n'importe quelle personne désirant apprendre ces premiers gestes à partir de 10 ans.
- Ensuite le CFAPSE (Certificat de Formation Aux Premiers Secours en Équipe) qui nous permet de devenir équipier et de partir sur des postes de secours ou en mission.

Marion et Mégane.

En 2005, nous avons fêté nos 40 ans d'existence au sein de la FNPC (Fédération Nationale de Protection Civile) et à cette occasion je remercie chacune des personnes (et ils se reconnaîtront) qui nous aident et nous soutiennent que ce soit au Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence, à la Préfecture, dans les mairies, les lycées et collèges : **Nous sommes reconnus, nous sommes écoutés, nous sommes aidés.**

Mon souhait pour les années à venir est que nous restions fidèles à nos valeurs de dévouement, d'entraide et de solidarité et que nous partagions avec les autres notre savoir-faire et notre savoir-être.

Merci à tous ceux qui font l'ADPC-04, chaque personne, qui donne de son temps et de son énergie, soit pour se former, soit pour former les autres, soit pour agir avec compétence lorsque nous devons faire des postes de secours ou de missions.

La Présidente, M^{me} Marie-Loïc Cotterill

Le Centre Médico-Social

Le CMS est un lieu d'accueil du Conseil Général qui offre un service de proximité gratuit. Il met en œuvre sur le terrain l'ensemble des missions sociales et médico-sociales du département. Dans votre CMS, vous trouverez un accueil, une écoute, un accompagnement ou une orientation quelle que soit la situation

à laquelle vous devez faire face. Chaque équipe pluridisciplinaire recherche avec vous une réponse adaptée à votre demande. Un agent administratif vous informe et instruit vos demandes d'accès aux droits. Un assistant social traite les situations d'urgence.

CMS de Riez: rue Saint Sols 04500 Riez Tél. : 0492778771, Fax: 0492779118

Union Nationale des Combattants

En union avec le Souvenir Français, c'est la nouvelle section départementale de l'Union Nationale des Combattants des Alpes-de-Haute-Provence qui, dans le canton de Riez, a organisé la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combattants du Maroc et de Tunisie de 1952 à 1964.

Derrière les neuf drapeaux présents, l'assistance s'est rendue en cortège au monument aux morts. La cérémonie a été présidée par M. Michel Zorzan, Maire de Riez, Conseiller Général représentant M. le Député Jean-Louis Bianco (excusé), entouré de MM les Maires de Puimoisson et Roumoules, des représentants du délégué militaire départemental, du Commandant de la Gendarmerie départementale et de l'Adjudant-Chef commandant la brigade de Gendarmerie de Riez.



**Inauguration des Allées, vœux du maire et apéritif
le 21 janvier à 17 et 18 h**

Après la remise des décorations par le Général Laurent à MM Napoléon Tirel et Jean Marchandy, des dépôts de gerbes ont été effectués par M. le Maire de Riez, le Président départemental de l'UNC et les représentants du Souvenir Français et des Anciens des FFA.

Le Président Michel Terrasson fit lecture du message de l'UNC départementale rappelant l'esprit dans lequel doit être vécue cette journée qui n'est pas la commémoration d'une date mais l'accomplissement du devoir de mémoire et d'hommage à tous ceux qui ont servi notre pays en allant jusqu'au sacrifice suprême. Puis M. le Maire de Riez a donné lecture du message de M. Hamlaoui Mekachera, Ministre chargé des Anciens Combattants.

Ces lectures achevées et dans une ambiance de recueillement ont retenti la sonnerie aux morts ainsi que le refrain de La Marseillaise, notre hymne national, exécuté par la fanfare Le Réveil Riézois.

Une fois que les autorités eurent salué les porte-drapeaux et les nouveaux décorés, répondant à l'invitation de M. le Maire, toute l'assistance s'est rendue au Salon Mirabeau de l'Hôtel de veille pour partager le pot de l'amitié.

À 13 heures, un repas amical a réuni 56 convives dans une ambiance de chaude camaraderie sous la devise des fondateurs de l'UNC : *Unis comme au front.*

École de Judo de Haute-Provence

Siège social : Jean-Jacques Glas, 35, allées Louis Gardiol, 0400 Riez

Le samedi 10 décembre 2005 a eu lieu l'assemblée générale suivie d'un apéritif offert par le club, puis un repas réunissant les membres du club et leurs amis. Cette manifestation a eu lieu en présence de M. le Maire, Michel Zorzan, et de l'un de ses conseillers, Jean-Claude Metzger. À noter aussi la participation de M. Alain Dominici, professeur de judo (ceinture noire 6^e Dan) représentant du Comité Départemental et de la FFJDA.

Cette assemblée générale a permis de faire le point sur la saison 2005/2006. À ce propos, le club compte 134 licenciés, ce qui en fait le premier club de judo au niveau départemental (et cela en seulement 4 ans) avec trois salles (Riez, Gréoux-les-Bains et Valensole).

Outre les cours de judo, le club organise des stages (l'été avec les Francas), des manifestations de démonstration (Riez, Moustiers-Sainte-Marie...).

Il est prévu d'organiser des entraînements de masse regroupant différents clubs de la région et un tournoi officiel : Coupa Tora no en mai ou juin 2006 (en collaboration avec le comité départemental).

Résultats du championnat départemental des 26 et 27 novembre 2005 :

- Premiers en senior : - 81 kg : Xavier Ollivier
- 73 kg : Sandy Lenoir

- 3^e en senior - 66 kg: Denis Guillermin
- 2^e en minime - Tony Di Nicola
- 2^e en benjamin - Marion Del Nero

Réélection du bureau et élection de deux nouveaux membres : Cathy Zoradian (Vice-Présidente), Raphaël Bertolooe (Secrétaire Adjoint).

La soirée s'est terminée autour d'une paella.

Rendez-vous en juin pour une nouvelle soirée qui clôturera la saison 2005/2006 avec, au programme, démonstration de judo, remise des ceintures et apéritif.

Renseignements : M^{lle} Marie-Laure Di Nicola : 04 92 77 97 80 ; Nathalie Bondil : 04 92 74 60 70 ; Jean-Jacques Glas : 04 92 77 80 66.

Manifestations à l'Hôpital

Cette fin d'année a vu se dérouler à l'hôpital différentes manifestations :

- l'anniversaire de M^{me} Gaudino, notre nouvelle centenaire du village, grand-mère de Serge Arnoux, garagiste à Riez,



- le Noël des enfants du personnel de l'hôpital,
- le Noël des seniors de l'hôpital et de la maison de retraite, manifestation parfaitement organisée par l'équipe d'animation de l'hôpital et animée avec la participation appréciée de Maryline CHARLES, Les Logis de Notre-Dame, 13 120 Gardanne, Tél. : 06 07 83 91 04.



Vide-greniers : info juridique

La loi N° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises vise notamment à réduire les pratiques commerciales réalisées par les professionnels qui participent à des vide-greniers sans s'affranchir des taxes dues à l'État. Ce faisant l'article 21 stipule que « les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus, à condition qu'ils aient leur domicile ou leur résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement départemental ». Les associations sont donc concernées. (Associations mode d'emploi N° 72 octobre 2005)

Le rôle des chasseurs dans la vigilance de la grippe aviaire

L'extension de l'épizootie de grippe aviaire hautement pathogène en provenance d'Asie du Sud-Est pose une nouvelle fois la question du rôle des oiseaux migrateurs dans la transmission de certaines maladies. Si rien n'est aujourd'hui prouvé, la prudence s'impose.

Comme le rappelle la Fédération nationale des chasseurs, les chasseurs, par leur présence sur le terrain et leur connaissance de la faune sauvage, constituent l'un des meilleurs réseaux pour surveiller de telles maladies. Particulièrement attentifs à leur environnement, ils sont depuis longtemps habitués à exercer leur vigilance sur les incidences pouvant survenir dans les populations d'animaux, gibiers ou non.

En étroite collaboration avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, les pouvoirs publics et l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments), les chasseurs ont donc décidé de mobiliser leur réseau de surveillance sanitaire de la faune sauvage, le réseau SAGIR. Actuellement, les chasseurs de gibier d'eau collaborent dans dix départements français au protocole de surveillance des élevages de canards en plein air, d'oiseaux sauvages bagués et de canards appelants.

Précisons que le réseau national de vigilance des chasseurs s'accompagne aussi de précautions sanitaires pour les chasseurs d'oiseaux d'eau : ne pas avoir de contact avec des oiseaux domestiques, nettoyer et désinfecter bottes, matériel et vêtements au retour de chasse sont autant de mesures qui ont été rappelées aux chasseurs par leur fédération départementale.

Le monde autrement

Le chemin de la paix commence par la volonté de regarder le monde autrement !

Si l'on pouvait réduire la population du monde en un village de 100 personnes tout en maintenant les proportions de tous les peuples existant sur la terre, ce village serait ainsi composé :

- 57 Asiatiques,
- 21 Européens,
- 14 Américains,
- 8 Africains.

Il y aurait :

- 52 femmes et 48 hommes,
- 30 blancs et 70 non blancs,
- 30 chrétiens et 70 non chrétiens,
- 89 hétérosexuels et 11 homosexuels,
- 6 personnes posséderaient 59 % de la richesse totale et tous les 6 seraient originaires des USA,
- 80 vivraient dans des maisons insalubres,
- 70 seraient analphabètes,
- 50 souffriraient de malnutrition,
- 1 serait en train de mourir,
- 2 seraient en train de naître,
- 1 posséderait un ordinateur,
- 1 aurait un diplôme universitaire.



Si tu t'es levé ce matin en pleine santé, tu es plus chanceux que le million de personnes qui ne verra pas la semaine prochaine.

Si tu n'as jamais été dans le danger d'une bataille, la solitude de l'emprisonnement, l'agonie de la torture, l'état de la faim, tu es mieux que 500 millions de personnes.

Si tu peux aller à l'église sans avoir peur d'être menacé, torturé ou tué, tu as plus de chance que 3 milliards de personnes.

Si tu as de la nourriture dans ton frigo, des habits sur toi, un toit sur ta tête et un endroit pour dormir, tu es plus riche que les 75 % des habitants de la terre.

Si tu as de l'argent à la banque, dans ton portefeuille et de la monnaie dans une petite boîte, tu fais partie des 8 % les plus privilégiés du monde.

Si tes parents sont encore vivants et toujours mariés, tu es une personne réellement rare.

Si tu lis ce message, c'est que tu ne fais pas partie des 2 milliards de personnes qui ne savent pas lire.

Le carnet de l'état civil

Décès

- 23/09/2005 – Dominique, Marie, Joséphine FERRANDO, veuve FLAVITAS, née le 20/02/1921
- 09/10/2005 – Marie, Céleste, Elisabeth BLANC, veuve JULIEN, née le 24/03/1915
- 31/10/2005 – Isabelle LOUARER, née le 14/09/1910
- 31/10/2005 – Juliette CRESPO, veuve GIORDANO, née le 26/09/1927
- 11/11/2005 – André, Paul BONDIL, né le 03/04/1924
- 25/11/2005 – Joseph, Lange MAURO, né le 06/08/1932
- 01/12/2005 – Auguste, César, Elie CHAUVET, né le 07/03/1911



Mariages

- 2/11/2005 – Aline JAMELOT et Jean, Charles, Julien SEITE

Naissances

- 03/10/2005 – Clélya, Elodie BINARD, née à Puyricard
- 05/10/2005 – Martin, Léo, Loan DEHAUT, né à Pertuis
- 20/10/2005 – Léo, François, Jean-Paul DURRIEUX, né à Aix-en-Provence
- 28/11/2005 – Celia, Kahina BOUCHATTA, née à Digne-les-Bains

INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

http://www.ville-riez.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences et médecin de garde: 15

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital: 04 92 70 10 00

Pharmacie: 04 92 77 80 26

Ambulances: 04 92 77 97 66

Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 09

Déclic Météo: 08 92 68 08 08

Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Pairie: 04 92 77 85 04

Clarisses: 04 92 77 88 31

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot sur l'adresse g.pierrot@laposte.net avant le 15 mars 2006 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.